



Compte rendu sommaire du conseil municipal du 5 septembre 2016

M. Jean MAREY, Maire, ouvre la séance à 20h00

Membres présents : Mrs Pierre AUBRUN, Vincent DESSERTAINE, Jérôme FAURE-BRAC, Frédéric LE PHILIPPE, Joël SIVRY, Mmes Chantal BOUTEILLEY, Jeannette GAUDEAU, Christine MALAQUIN, Béatrice BILLET, Sandrine PEREIRA, Sandrine PONNAVOY, Sabine SAUVAIN

Excusés ayant donné procuration : Diane DUMONT à Sandrine PONNAVOY
Emmanuel PLATHEY à Béatrice BILLET

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jeannette GAUDEAU

Le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 4 juillet dernier à l'approbation du conseil municipal.

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de sa délégation

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prise suite aux délégations accordées conformément à l'article L.2122-22 du CGCT et à la délibération du conseil municipal en date du 7 avril 2014 :

L'assemblée est informée que les devis suivants ont été signés :

16/08/2016	Fourniture et pose de serrures à la Maison pour Tous	SMPP	4 191.12 €
17/08/2016	Restauration de reliure registre délibérations 2011-2014	L'Oiseau Bleu	92.84 €
02/09/2016	Remplacement du candélabre accidenté chemin des 3 Tilleuls	SICECO	1 799.10 €

Le Maire a renoncé à exercer le droit de préemption urbain suite aux dépôts des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) concernant les bien suivants :

6/08/2016	Propriété 1 B rue du Ruisseau	M. Mme LAMY au profit de M Mme TAINURIER
1/09/2016	Propriété 3 chemin des Acacias	M. Mme MIGNON au profit de M. JARLAUD
1/09/2016	Propriété allée du Château	Consorts HENRIOT au profit de M. Mme MUNIER

Et que le Maire a délivré :

16/08/2016	Mme CLIVAZ	Renouvellement concession cimetière pour 15 ans	60 €
------------	------------	---	------

Le conseil municipal donne acte au Maire de ses décisions prises en vertu de ses délégations.

20160151 -Résiliation du bail emphytéotique avec ORVITIS

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Vignoles a conclu, le 21 mars 2014 avec ORVITIS, un bail emphytéotique de 55 ans portant sur les parcelles cadastrées section AA n°260 et 262 rue des Oiseaux d'une superficie de 2 805 m².

Après l'étude de plusieurs projets de construction sur cette emprise, la configuration du terrain apparaît plus appropriée à la création d'un lotissement, qui permettrait de diversifier l'offre sur le secteur.

La Commune propose de prendre en charge cet aménagement afin de disposer de terrains nus à vendre, et de céder à l'Office une emprise dédiée à la création de PSLA (Prêt Social Locatif Aidé).

La résiliation du bail est envisagée sans aucune indemnité. Les frais d'acte seront supportés par moitié par les deux parties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'émettre un avis favorable à la résiliation sans indemnité du bail emphytéotique et d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié à intervenir.

20160152 – autorisation signature de la convention avec GRDF pour servitude de passage

La commune est sollicitée pour le passage d'une canalisation MPB dans les parcelles ZE 572 et 582. Ces travaux sur le domaine communal nécessitent une servitude de passage sur lesdites parcelles.

Le conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention de servitude gaz avec GRDF sur les parcelles ZE 572 et 582.

20160153- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté en tant que membre

Le Maire explique au Conseil municipal que la commune est déjà membre du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz sur le périmètre de la Bourgogne.

La création de la nouvelle Région Bourgogne Franche-Comté amène à redéfinir le périmètre du groupement. Les huit syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne Franche-Comté ont décidé de créer un nouveau groupement d'achat dont le coordonnateur est toujours le SIEEEN (syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre).

Afin de continuer à bénéficier des services apportés dans le cadre du groupement bourguignon pour la fourniture d'énergie, il est demandé aux conseils municipaux de délibérer avant le 16 décembre 2016, pour adhérer au nouveau groupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adhérer au nouveau groupement d'achat d'énergie Bourgogne-Franche-Comté et autorise le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

20160154- Résiliation du bail de Mme COUILLEROT

Le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre du 1/8/2016 émanant de Mme COUILLEROT, infirmière demandant la résiliation du bail professionnel à compter du 1/11/2016, concernant la cellule médicale sise 2 b rue du Bourg.

Le loyer mensuel en 2016 représente 281.37 € plus 16 € de charge. Le dépôt de garantie est de 520 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter la résiliation du bail à compter du 1/11/2016 et de ne pas garder le dépôt de garantie sous réserve d'être à jour des paiements des loyers et charges.

20160155- Résiliation du bail de Mme JACQUESON

M. le Maire informe l'assemblée que Mme JACQUESON, psychothérapeute, souhaite résilier le bail professionnel en vigueur à compter du 20 janvier 2017. Le loyer mensuel est de 191.94 € et 56 € de charges. Le dépôt de garantie représente 173.35 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la résiliation du bail à compter du 20/01/2017 et décide de rendre le dépôt de garantie après l'état des lieux fait et sous réserve d'être à jour des paiements des loyers et charges.

20160156- RODP orange

Le conseil municipal fixe le montant de RODP (redevance d'occupation du domaine public) Orange à 1 545 € pour 2016 et autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

20160157- Rapport d'activités de la communauté d'agglomération – exercice 2015

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 27 juin 2016 donnant acte au Président de sa communication sur le rapport d'activités 2015 de la Communauté d'Agglomération Beaune Cote et Sud (CABCS) qui est transmis aux maires des communes membres pour consultation des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de donner acte à M. le Maire de sa communication sur le rapport d'activités 2015 de la CABCS.

Questions et informations diverses

Vidéo-protection :

Le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture autorisant le commencement des travaux avant la décision de subvention. L'ordre de service de commencer les travaux a été délivré à l'entreprise CITEOS à compter du 3/10/2016. Le délai d'exécution des travaux est de 3 mois.

Travaux :

Le Maire informe l'assemblée que les travaux de mise en accessibilité PMR à la Maison pour Tous ont débuté le 22 août, il indique que le Conseil Départemental l'a informé de l'attribution d'une subvention de 5 344.10 € correspondant à 35 % des dépenses totales HT.

Le Maire indique que l'ordre de service de commencer les travaux de rénovation de l'éclairage public de la zone des Bruottées a été délivré à l'entreprise Demongeot le 01/08/2016, les travaux devront être réalisés dans un délai de 120 jours.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection complète de la toiture de l'atelier municipal sont terminés depuis mi-juin. Les dossiers de versement de subvention (Préfecture pour DETR et Conseil Départemental au titre « Bâtiments et édifices publics communaux non protégés ») ont été envoyés aux organismes pour paiement.

Le Maire fait le point sur l'entretien du chauffage de l'église. Il faut prévoir un détecteur de monoxyde de carbone asservi au chauffage. Nous sommes en attente de devis.

Le Maire indique que Marquage de Bourgogne a effectué la dernière tranche de travaux de marquage au sol pour un montant ttc de 6 663.06 €.

Concernant la révision du PLU pour mise en conformité avec le SCOT, l'appel à candidatures est lancé et la remise des plis est fixée au lundi 15 septembre 2016.

M. Pierre AUBRUN informe que Bureau Veritas a effectué la vérification de toutes les installations gaz. L'état d'entretien et de fonctionnement des installations n'appelle pas d'observations, état satisfaisant.

Personnel :

Le Maire indique que le contrat CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) de Mr Michel JEANEAU a été renouvelé à compter du 16/08/2016 pour une période 12 mois. Le taux de prise en charge du salaire reste inchangé (75%) mais désormais sur 20 h/hebdo maxi au lieu de 24h auparavant.

Finances :

Le Maire donne lecture du document de valorisation du compte de gestion adressé par le trésorier de Beaune. Ce document retrace les principales données financières et fiscales du budget de la commune ainsi que leur évolution sur les 5 dernières années.

Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement au sein du pôle scolaire. L'effectif est de 159 élèves, 94 en élémentaire (CP/CE1 : 23 ; CE1/CE2 : 24 ; CE2/CM1 : 24 ; CM2 : 23) 11 en classe ULIS et 54 enfants en maternelle (PS/MS : 27 ; MS/GS : 27)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Maire,